

MARINE & Océans

DOSSIER L'AFRIQUE
FRANCOPHONE ET LA MER

ENTRETIEN AVEC
FAURE E. GNASSINGBÉ ,
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DU TOGO

« L'économie
maritime
est la dernière
frontière de la
renaissance
de l'Afrique »

EN PARTENARIAT AVEC



© EMMANUEL PITA

BIODIVERSITÉ

ENTRETIEN AVEC BERNARD FAUTRIER



« *Nous ne sommes pas supérieurs à la nature mais en dépendons* »

SNSM

ENTRETIEN AVEC XAVIER DE LA GORCE



« *Les Sauveteurs en Mer donnent tout et ne prennent que les risques* »

EXPÉDITION

ENTRETIEN AVEC ALBAN MICHON



« *La banquise est à la fois puissante et vulnérable* »

R 92100 - 288 - F: 10,00€

PDF Creator Trial

Entretien avec Faure E. Gnassingbé Président de la République du Togo

« L'économie maritime est la nouvelle frontière de la renaissance de l'Afrique »

Le Togo est à l'initiative de la création du premier Cluster maritime d'Afrique francophone. Pourquoi ?

La création du Cluster maritime francophone que le Togo s'est engagé à accompagner est une initiative du secteur privé maritime togolais, en accord avec des opérateurs économiques d'autres Etats francophones. Je me réjouis de cette volonté de mutualisation manifestée par les différents acteurs de l'écosystème maritime francophone pour mieux contribuer au développement de l'économie bleue et favoriser la croissance de notre espace. Et en tant qu'Etat pionnier en matière d'économie bleue en Afrique, il nous a paru pertinent de soutenir cette initiative qui se trouve en adéquation avec notre vision. C'est dans ce sens qu'en octobre 2016, le Togo a abrité le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce sommet ?

L'ambition de ce sommet était de mettre en place un cadre politique continental capable d'éradiquer la piraterie, la pêche illégale et la pollution. Il a permis aux chefs d'Etats africains d'adopter la charte de Lomé qui est un instrument de renforcement de la coopération pour une coordination des efforts des États Africains côtiers, insulaires et enclavés dans la lutte contre l'insécurité maritime. Afin de rendre cet instrument juridiquement applicable dans chaque pays, la commission de l'Union Africaine a mis en place des comités techniques qui ont rédigé des annexes en vue d'une adéquation parfaite avec les politiques publiques de développement des différents États membres de l'UA. Le Togo étant le premier pays à ratifier la charte juste après son adoption exhorte les autres Etats à le faire.

Quels sont les pays francophones représentés au sein de ce nouveau Cluster maritime, les plus engagés sur les questions maritimes ?

Nous avons noté avec satisfaction, la participation du secteur privé de sept pays lors de l'assemblée générale constitutive, le 20 mars dernier à Lomé notamment : le Bénin, le Sénégal, le Burkina Faso, le Gabon, le Mali, le Cameroun et le Togo qui a déjà offert d'abriter le siège de l'institution. Nous remarquons par ailleurs une dynamique certaine à tous les niveaux et un engagement collectif pour mener à bien ce Cluster qui a vocation à regrouper tous les pays africains membres de plein droit de l'Organisation internationale de la fran-



© EMMANUEL PITIA

Propos recueillis par Erwan Sterenn

cophonie (OIF). Disons qu'à ce stade, c'est cette volonté de travailler, de réussir ensemble au sein de l'espace francophone que nous notons et encourageons. Il ne me semble pas utile d'instaurer un classement sur l'engagement des uns et des autres, mais plutôt d'œuvrer davantage pour faire adhérer les autres pays francophones. Nous remercions à cet égard le Cluster maritime français qui est le premier partenaire de cette initiative.

Que représente aujourd'hui l'économie maritime au Togo ?

La mer constitue un véritable atout économique pour notre pays. En considérant la multitude d'activités qu'elle nous offre dans des secteurs comme la pêche, l'industrie, le commerce, les transports ou le tourisme, on se rend compte de son importance dans la constitution directe de notre PIB. Pas moins de 23 % entre activités directes et indirectes. Notre secteur agricole en expansion dépend dans une large mesure de la mer, voie empruntée par 90 % des exportations vers les pays voisins. L'économie maritime contribue, par ailleurs, à la diversification de notre base économique par les investissements et offre l'occasion de développer de nouveaux potentiels comme le pétrole et le gaz, la biochimie marine et les énergies renouvelables. Il est donc clair que pour nous, comme pour l'ensemble des pays de l'Afrique francophone, l'économie bleue constitue un levier important qui offre des opportunités en termes de création d'emplois et d'amélioration du niveau de vie de nos populations. D'ailleurs, je partage l'idée de ceux qui pensent que l'économie maritime est la nouvelle frontière de la renaissance de l'Afrique au sens où elle offre des opportunités de croissance et surtout de développement social. Les espaces maritimes sous juridiction africaine recouvrent 13 millions de kilomètres carrés offrant ainsi de vastes ressources susceptibles de contribuer au développement durable des États africains.

Dans quels secteurs le maritime peut-il offrir des perspectives d'emploi aux jeunes ?

L'économie maritime offre des opportunités d'emplois dans les secteurs d'activités économiques telles que la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, l'énergie, la bioprospection, et toutes les filières du secteur minier sous-marin. Il est évident que le maritime devient aujourd'hui un secteur très porteur en matière d'emploi pour les jeunes. Toutefois, pour prétendre à ces métiers, il est indispensable d'avoir des offres de formation adaptées aux besoins du secteur maritime. C'est pour cela que nous encourageons la création d'écoles et d'instituts de formation pour pr

parer les jeunes aux métiers de la mer. Pour citer un exemple : la pêche artisanale maritime rassemble aujourd'hui le plus grand nombre d'acteurs dont plus de 4000 pêcheurs et 5000 femmes travaillant dans la transformation, fumage, salage, séchage des poissons et vente des produits de la pêche-. Nous remarquons aussi qu'aucun pays africain n'offre de chantier de réparation de navires faute de main d'œuvre qualifiée.

Quel poids représente le Port de Lomé pour le Togo et plus largement pour l'Afrique de l'Ouest ?

Le Port Autonome de Lomé est le poumon de l'économie nationale et est au service de la sous-région ouest africaine de par son positionnement. Il est la source principale d'entrée de produits et

tique détermine la politique de pêche. Le secteur représente environ 4,5% du PIB agricole primaire. Concernant la pêche maritime, elle constitue le plus gros pourvoyeur de produits halieutiques avec une production d'environ 20000 tonnes correspondant à 80% de la production nationale. La croissance de la demande en protéines, due à l'augmentation de la population, la pêche illicite non déclarée et non réglementée, la surpêche, les mauvaises techniques de pêche de transformation et de conservation dans la chaîne de valeur de la pêche constituent des menaces à la qualité et à la disponibilité des ressources halieutiques. Nous sommes très engagés à trouver des réponses appropriées aux questions écologiques qui se posent dans ce domaine, en particulier la protection de la biodiversité maritime et la lutte contre l'érosion du littoral.



« Nous encourageons la création d'écoles et d'instituts de formation pour préparer les jeunes aux métiers de la mer. »

Faure E. Gnassingbé

15 octobre 2016, le président togolais s'exprime lors du sommet de l'Union africaine, organisé à Lomé, sur la sécurité et la sûreté maritime.

de ressources pour le Togo. Il est classé à l'échelle de la côte ouest africaine, premier port en eau profonde (18,60 mètres), premier port en transbordement, premier port disposant du plus grand nombre de portiques de quai (13), premier port réalisant les meilleures cadences opérationnelles. Notre port est perçu aujourd'hui comme l'un des plus modernes et des plus performants du continent. Le rapport de la 5ème édition de l'étude du cabinet néerlandais Dynamar relève qu'à ce jour le Port Autonome de Lomé est la principale plateforme à conteneurs d'Afrique de l'ouest. Le volume de conteneurs qui y transite a triplé (plus de 283%) en 5 ans (2013 - 2017) dans un contexte où les volumes régionaux n'ont que modérément augmenté. Le trafic global a plus que doublé au cours de la même période et atteint 22 000 000 tonnes en 2018. De plus, nous observons une dynamique positive dans l'évolution mensuelle de la desserte depuis 2014.

Quel est l'état actuel des ressources halieutiques au Togo et quelles sont les principales menaces qui pèsent sur elles ?

Au Togo, les ressources halieutiques sont disponibles dans les eaux marines, les eaux lagunaires et les eaux fluviales. La gestion halieu-

Les ressources halieutiques sont vitales à la vie de plus de 200 millions d'africains...

Les ressources halieutiques contribuent largement à la sécurité alimentaire en Afrique. Derrière l'enjeu alimentaire se profile celui de la sécurité dans la mesure où la surpêche, la pêche illicite non déclarée et non réglementée, la pollution, la destruction des habitats ont un impact négatif sur la préservation, la conservation mais aussi la protection de ces ressources. Cela exige donc des Etats cō un cadre institutionnel, juridique et opérationnel harmonisés, adéquats et adaptés aux menaces de l'heure dans leur espace maritime.

Quelles sont les ambitions du Togo en termes d'exploration et d'exploitation de ses ressources sous-marines ?

Depuis les années 1950, l'exploitation des hydrocarbures offshore s'est développée dans le golfe de Guinée. Il est possible que le Togo dispose de ressources énergétiques dans son sous-sol marin. En effet, en 2011, le Togo a initié une prospection qui a cessé à cause de la chute des cours du pétrole. Nous continuerons de miser sur nos atouts naturels sans exclure toute possibilité d'existence d'autres ressources.